

## EMPLOI

# Les aides régionales aux entreprises : un impact significatif sur l'emploi

**Les entreprises qui ont bénéficié d'une aide à l'investissement ont de meilleures performances en termes d'emploi et de production que des entreprises comparables non aidées.**

**Les entreprises aidées possèdent des caractéristiques particulières. De taille plus importante, elles présentent un profil plus capitalistique que les entreprises non aidées.**

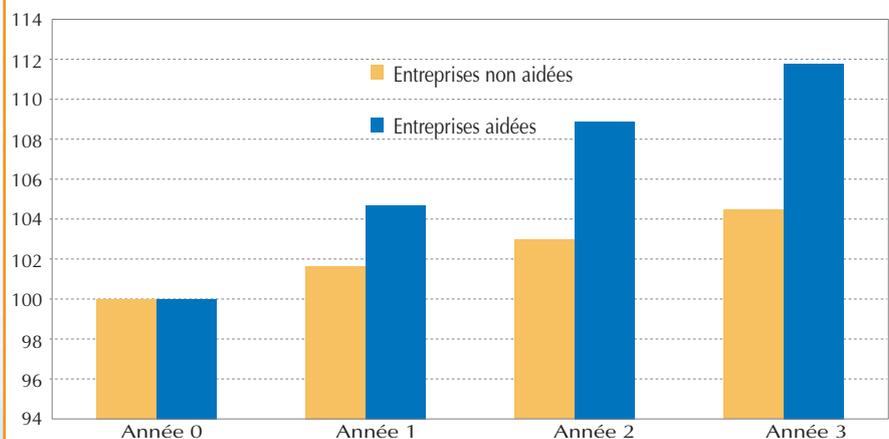
**L'aide à l'investissement permet en général la réalisation d'un potentiel de développement.**

Entre 1997 et 2002, plus de 670 entreprises régionales ont bénéficié d'aides de la Région Limousin pour leur projet d'investissement matériel ou immobilier. L'objectif de ces aides est d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de modernisation lorsque l'investissement permet à l'entreprise de

passer un cap stratégique. La hausse ou le maintien de l'emploi est un objectif implicite de ces mesures.

Pour mesurer l'impact de ces dispositifs, on peut comparer les niveaux de quelques indicateurs économiques, et en particulier l'emploi, un an avant le versement de l'aide et deux ans après. Cette comparaison est menée sur deux groupes distincts : le premier

**Un développement plus rapide dès le versement de l'aide**



Évolution globale de l'emploi dans les deux groupes (en base 100 l'année 0)

Année 0 : début de la période d'observation

Année 1 : année du versement de l'aide

Source : Insee - Région Limousin

est constitué par l'ensemble des entreprises ayant reçu l'aide, le second est un groupe témoin qui permet les comparaisons. Ce groupe témoin est représentatif des entreprises éligibles non aidées.

## Entreprises aidées, non aidées : deux groupes très différents

La comparaison de ces deux groupes met en évidence des différences de structure assez importantes. Si la répartition géographique est assez proche d'un groupe à l'autre, les structures par secteur d'activité et surtout par taille sont assez différentes.

On note en effet une surreprésentation dans le groupe des entreprises aidées des entreprises plus fortement capitalistiques (secteurs des industries des biens intermédiaires, des industries de biens de consommation et des industries des biens d'équipement), au détriment des entreprises de commerces et de services aux particuliers.

Surtout, les petites structures de moins de cinq salariés sont nettement moins présentes parmi les entreprises aidées (30 % contre 60 % dans l'échantillon témoin), bien qu'elles soient les plus nombreuses à présenter des demandes d'aides. Comparativement au tissu productif local, ce sont principalement les entreprises de vingt à cinquante salariés qui présentent des dossiers et bénéficient des

## Quel impact sur l'emploi et les chiffres d'affaires ?

	Résultats des entreprises			
	L'année précédent l'aide		Évolution sur trois ans (%)	
	entreprises aidées	non aidées	entreprises aidées	non aidées
<b>en nombre de salariés :</b>				
Emploi	19,5	7,5	+17,5	+8,6
<b>en milliers d'euros :</b>				
Chiffre d'affaires	1919	1062	+28,9	+15,4
Valeur ajoutée	672	262	+33,0	+20,2
Excédent brut d'exploitation	140	66	+62,9	+56,7

Résultats des entreprises aidées et non aidées (moyennes des résultats individuels)

Source : Insee - Région Limousin

aides à l'investissement.

Ces différences se retrouvent dans les indicateurs économiques : les entreprises aidées ont en moyenne un niveau d'emploi très supérieur (douze salariés de plus en moyenne), un niveau de chiffre d'affaires ou de fonds propres deux fois supérieur, des immobilisations corporelles ou un niveau de valeur ajoutée deux fois et demie plus important que les entreprises du groupe témoin.

Globalement, les entreprises dont le dossier a été retenu ont donc un profil plus capitalistique et présentent un potentiel de développement plus important.

## Un suivi de l'évolution de l'emploi sur trois ans

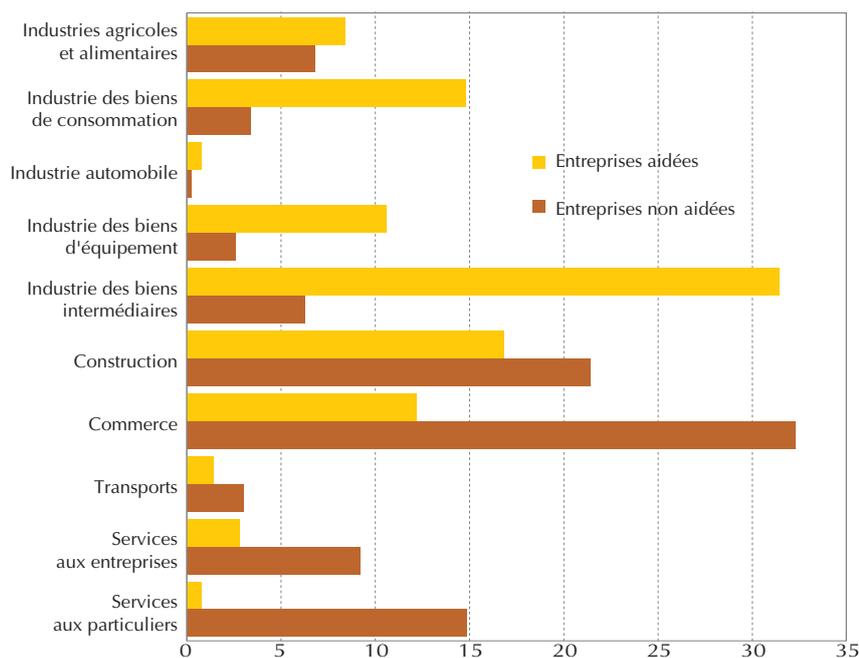
En termes d'évolution globale de l'emploi, les différences entre les deux ensembles d'entreprises sont assez nettes. En début de période d'observation, les entreprises aidées emploient en moyenne 19,5 personnes, contre 7,5 pour les entreprises de l'échantillon témoin.

Trois ans plus tard, l'échantillon témoin compte moins d'une personne supplémentaire par entreprise, contre plus de deux dans celui des entreprises aidées, soit un écart supérieur à 7 points sur l'augmentation de l'emploi.

C'est au cours de l'année suivant le versement de l'aide que l'emploi croît le plus fortement pour les entreprises aidées. Le différentiel reste fort également l'année suivante (année 3).

L'observation des évolutions par taille d'entreprise ou par secteur d'activité met en évidence des disparités fortes. Si les petites entreprises ont dans l'ensemble une croissance de l'emploi toujours plus forte que les autres, cette croissance est nettement plus importante dans le cas de celles qui ont été aidées (l'écart est supérieur à 30 points). Les écarts selon les secteurs d'activité sont moins nets ; l'avantage est toutefois supérieur de plus de 10 points dans l'agroalimentaire, la construction ou le commerce pour les entreprises qui ont reçu une aide.

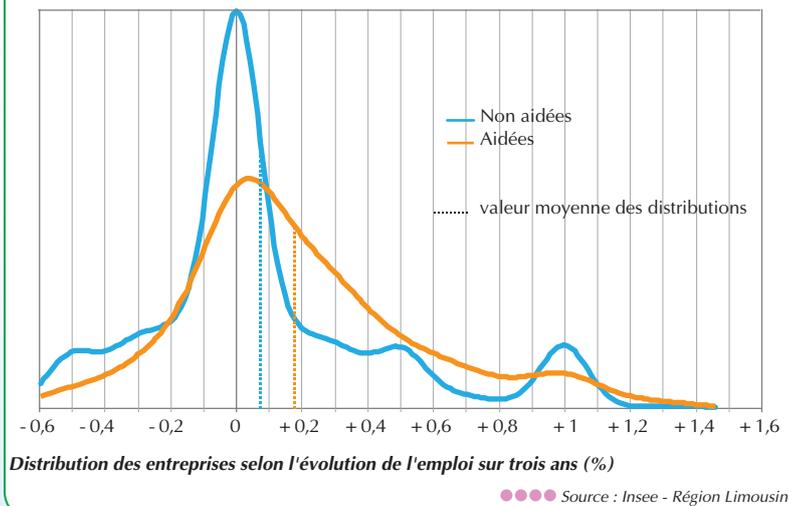
## Des différences structurelles entre entreprises aidées et non aidées



Répartition des entreprises de chaque groupe selon les secteurs d'activité (%)

Source : Insee - Région Limousin

## Un impact très significatif sur les performances individuelles



### Des performances individuelles contrastées

Ces résultats globaux masquent la diversité des situations des entreprises et de leurs performances. Le recours aux données individuelles permet de tenir compte de cette diversité et de mieux appréhender les différences de structure.

L'analyse des performances individuelles renforce et éclaire les constats précédents : l'écart en termes d'évolutions d'emploi pour les entreprises aidées et pour celles du groupe témoin s'élève à 9 points, et les entreprises sont d'autant plus performantes qu'elles sont de petite taille. Mais cette analyse met de plus en évidence une distribution des entreprises selon l'évolution de l'emploi très différente entre les deux groupes : la moitié des entreprises aidées ont une évolution de l'emploi supérieure à 10 % deux ans après le versement de l'aide, alors que les entreprises non aidées se répartissent de façon presque égale entre hausse et baisse. En d'autres termes, si des entreprises aidées montrent des évolutions négatives de l'emploi, elles sont dans leur ensemble proportionnellement plus nombreuses que les autres à connaître une hausse de l'emploi.

### À structure identique, avantage confirmé pour les entreprises aidées

Les répartitions par taille ou par secteur d'activité des entreprises aidées ne sont pas conformes à celles de la population totale des entreprises : on a vu en particulier que les petites entreprises étaient sous-représentées dans l'échantillon des entreprises aidées. En « neutralisant » ces différences dans une

analyse « toutes choses égales par ailleurs », la hausse moyenne de l'emploi reste encore largement favorable pour le groupe des entreprises aidées, l'écart se portant à onze points.

Cette analyse nous renseigne par ailleurs sur les facteurs explicatifs des évolutions de l'emploi des entreprises. L'effectif de départ est une variable explicative puisque, « toutes choses égales par ailleurs », on constate que l'emploi des entreprises progresse d'autant plus qu'il part d'un niveau assez bas. Le secteur d'activité explique dans une faible mesure, les différences entre les entreprises. « Toutes choses égales par ailleurs », les écarts de performance sont généralement modestes d'un secteur d'activité à l'autre.

La productivité du travail et le volume d'investissement pendant la période d'observation semblent quant à eux essentiels. La productivité du travail, définie comme la valeur ajoutée rapportée à l'effectif de l'entreprise, est en effet fortement corrélée avec l'évolution de l'emploi. Plus cet indicateur est élevé en début de période, signe d'un potentiel de développement important, et plus la croissance de l'emploi est forte.

### Les aides facilitent l'investissement

L'analyse du volume d'investissement durant les quatre années sous observation est également riche d'enseignements. Indépendam-

## Éléments de méthodologie

### Les entreprises aidées

La liste initiale des 674 entreprises aidées a été fournie par la Région et enrichie avec des données disponibles à l'Insee sur les comptes des entreprises. 122 entreprises atypiques, dont le cas particulier risquait de biaiser l'analyse, ont été retirées.

### Le groupe témoin

L'échantillon témoin (de plus de 4800 entreprises) est construit en sélectionnant des entreprises pour lesquelles quatre années comptables sont disponibles, qui possèdent toutes les conditions d'éligibilité requises, mais qui n'ont pas présenté de dossier d'aide ou pas obtenu l'aide.

### L'analyse « toutes choses égales par ailleurs »

Les résultats globaux portent sur des groupes d'entreprises de structures très différentes, ce qui influence fortement les évolutions globales. Pour évaluer l'effet propre de l'aide à l'investissement, on doit tenir compte de ces différences de structure à l'aide d'une modélisation, qui permet de raisonner à taille d'entreprise égale, secteur d'activité identique, même localisation géographique, etc.

### L'analyse des gains de performance

À l'aide d'un modèle, il est possible de calculer la probabilité qu'une entreprise soit aidée en fonction de ses caractéristiques (effectif, secteur, productivité, localisation...). On peut ainsi comparer chaque entreprise aidée avec l'ensemble des entreprises non aidées qui avaient la même probabilité d'être aidées (et qui possèdent donc a priori les mêmes caractéristiques économiques).

# La démarche

Cette étude est le fruit d'un partenariat initié en avril 2006 entre la direction régionale de l'Insee et la Région Limousin dans le but d'améliorer la connaissance statistique des aides économiques versées par la Région et de leur impact, notamment en termes d'emploi. Ce travail a donné lieu à la production d'un rapport d'étude, dont cette publication est extraite, présentant les résultats détaillés des différentes investigations menées sur l'aide à l'investissement immobilier et matériel et sur l'avance en fonds propres remboursables (AFPR). Pour l'AFPR, le nombre d'entreprises concernées ne permet pas de mettre en œuvre des procédures statistiques très sophistiquées, même si la comparaison brute des résultats entre les deux groupes d'entreprises permet de conclure à un effet significatif sur l'emploi de l'ordre de 5 points.

ment de l'octroi d'aides à l'investissement, on constate que la propension à investir et à augmenter sa capacité productive est très fortement corrélée à la performance en termes d'effectifs employés. Or, on peut noter que si le niveau moyen d'investissement est relativement stable pour les entreprises non aidées, le volume investi est très nettement supérieur pour les entreprises aidées, l'année de versement de l'aide. Les années suivantes, cet effort est maintenu puisqu'elles investissent au moins autant que les autres. À ce titre, l'aide à l'investissement joue pleinement son rôle incitatif.

## L'impact sur les chiffres d'affaires demeure modeste

Contrairement à l'évolution de l'emploi, l'impact des aides à l'investissement sur les autres variables économiques est moins net : le différentiel d'évolution de chiffre d'affaires ou de valeur ajoutée est plus modeste. On peut noter également que l'effet sur l'endettement des entreprises reste modéré, les entreprises aidées augmentant légèrement plus leur taux d'endettement en phase avec leur effort d'investissement.

mesurer le gain de performance qu'a permis l'obtention de l'aide. En l'occurrence, en termes d'emploi, le gain est de 9 points. Le calcul inverse (comparaison de chaque entreprise non aidée avec ses semblables aidées), met en évidence une perte d'opportunité de 8 points. Ces résultats confirment les précédents, à savoir que la différence de performance en termes d'emploi entre les deux groupes d'entreprises est nette, de l'ordre de 9 points.

Par ailleurs, cette analyse permet d'apprécier l'impact du processus de sélection opérée par la Région pour accorder les aides aux en-

## Le dispositif régional d'aides aux entreprises

La Région Limousin, dans le cadre du Schéma régional de développement économique, a décidé de soutenir le développement des PME par des interventions ciblées sur les facteurs clés de leur compétitivité :

- l'innovation technologique, à l'aide du fonds pour l'innovation en Limousin,
- l'investissement dans le capital humain, notamment par la prime régionale à l'emploi,
- l'accès aux marchés (première démarche à l'international, renforcement de position sur les marchés internationaux),
- la croissance des entreprises, à travers l'avance remboursable pour l'amélioration des fonds propres, et l'aide à l'investissement matériel et immobilier.

Pour plus de renseignements sur ces aides, contacter LISE « Limousin Information Service Entreprises », par téléphone au 0 800 302 714, ou par Internet : [www.region-limousin.fr](http://www.region-limousin.fr).

## Gain de performance, perte d'opportunité

Toutes les entreprises éligibles à l'aide ne sont pas effectivement aidées ; certaines, par exemple, n'ont pas eu connaissance de l'aide. De même, la Région peut privilégier des choix dans le processus de sélection.

En comparant les performances de chaque entreprise aidée à celles des entreprises non aidées qui possèdent les mêmes caractéristiques économiques, on peut

treprises candidates. En effet, les entreprises sont sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques économiques, mais d'autres facteurs non observés ici peuvent également influencer l'attribution des aides (qualité du dossier présenté, pertinence du projet d'investissement...). L'analyse montre que ce processus de sélection des entreprises joue un rôle marginal puisque le gain de performance est pratiquement identique à l'écart constaté en première approche entre entreprises aidées et entreprises non aidées.

●●●● Olivier Barlogis (Insee), Régina Pagnoux (Insee)



50, avenue Garibaldi  
87031 Limoges cedex  
Tél 05 55 45 20 07  
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52  
Abonnements 05 55 45 21 31  
Contact presse 05 55 45 20 58



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin  
Rédacteur en chef Yann Leurs  
Mise en forme Chantal Desbordes  
Impression Lavauzelle Graphic  
Maquette iti communication

Prix 2,50 euros

Dépôt légal : mars 2007  
Code SAGE : FOC073624  
ISSN : 1765-4475  
Copyright - INSEE 2007

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »